

## Comité directeur du 10 février 2023

Présents : Bruno Bénédicte, président, Chantal Lavis, secrétaire générale, Jean-Luc Tisseuil, trésorier  
Marc Blondeau, Sylvie Le Bour, Hubert Plateaux, Sylvain Rabaté, Jean-François Renoux, Philippe Roy

Excusé : Laurent Dufort

Le président ouvre la séance à 19h30.

**Rappel** : il faudra faire un courriel général pour annoncer le prochain CD conformément à la décision de la dernière AG.

### **Port de Bonneuil :**

L'AOT est en cours.

Hubert est en relation avec François Pogu qui travaille au port dans le but de sponsoriser un moteur électrique de 6 CV (~2 500€ à l'achat). D'autres clubs les ont déjà sollicités mais une stratégie est en train de s'élaborer pour « verdir » l'activité du port. Comme le port ne nous trouve pas assez « jeune », il serait bon d'échanger davantage avec la VGA St-Maur.

Jean-François évoque un tracteur sur batteries pour déplacer les bateaux du club.

En dehors de ces gros investissements, le port pourrait fournir un certain nombre de goodies pour les régates. Hubert s'en occupe et a l'intention de solliciter d'autres entreprises du secteur.

### **Point sur la trésorerie :**

L'agence bancaire de Créteil a fait la sourde oreille jusqu'à présent mais un rendez-vous va être fixé rapidement avec Mme Nassima Aber ainsi qu'un 2<sup>e</sup> pour la SCI un peu plus tard. En conséquence, Jean-Luc n'a toujours pas la signature sur le compte mais tient la comptabilité.

Les messages de prélèvements EDF vont arriver (dans les indésirables). Rythme : 1 par mois.

Jean-Luc demande que les factures à payer soient validées par le président avant paiement.

### **Réunions et relations extérieures :**

Pour la réunion de la Ligue Ile-de-France du 4 mars, 9h30, à Eaubonne : Philippe et Sylvain.

Pour la réunion à l'OMS de Créteil du 17 mars à 19h : Bruno et Hubert (ou Chantal si Hubert ne peut se libérer).

Arbitres de club à déclarer à la FFV : Bruno, Philippe, Jean-Luc, Chantal, Sylvain et Marc.

### **Prochaines actions :**

Hubert suggère de faire d'ores et déjà les demandes de subventions (tracteur, arbres, etc) de façon à pouvoir faire une piqûre de rappel lors des réunions à venir.

Il n'est plus utile de monter un dossier auprès du CDV94 pour le Challenge du Président car depuis le Covid, la somme (~900€) est divisée à parts égales entre les différents clubs du département.

Commander les vignettes VNF pour l'immatriculation des 2 bateaux-sécu (~36,00€ par an)

Chercher une sécu supplémentaire (Bruno a demandé un devis à RIGIFLEX à Dinan)

Réclamer la cotisation pour la sécu que le Ski Nautique hiverne sur le club.

La sécu rouge appartient à la VGA ; elle nous a été prêtée pour les Pieds Gelés.

## **Répartition des tâches au sein du club :**

- Marc : infrastructures et bâtiments
- Sylvain : entretien des moteurs et bateaux-sécu (à ce propos, le mécanicien de St-Fargeau-Ponthierry doit revenir pour le moteur blanc, cette prestation lui a déjà été réglée).
- Jean-François et Bruno : entretien des habitables
- Jean-Marie Lemel : entretien du Corsaire
- Philippe et Jean-Luc : entretien des dériveurs
- Marc : réparation de la sécu endommagée (la résine a été achetée)
- Bruce : caméras (les images arrivent sur les téléphones de Fred et de Bernard)
- Jean-Luc : chauffage
- Notre voisin dispose d'un jeu de clefs de secours
- ????? : salle de réunion, accueil (à ce propos où se trouve l'enveloppe avec les clefs pour les locations ???)

## **Journée verte :**

La journée verte pourra être remplacée par une journée d'entretien des bateaux si nous déléguons l'entretien, tonte des pelouses, taille des haies à une entreprise (asso d'insertion ? une nouvelle entreprise de jardinage sur St-Maur ?).

L'élagage est toujours confié à M. Pinto qui devra être contacté au sujet de l'épicéa devant le club.

## **Logement du gardien :**

La serrure qui coince devra être changée.

Jean-Paul Harmand suggère d'y créer une section VRC.

Quel budget faut-il envisager pour mettre ce bâtiment propre ? Il faudrait, en particulier, surélever le plancher pour éviter qu'en cas de crue l'eau remonte par capillarité.

## **Autres travaux :**

Marc nous a présenté à nouveau son projet d'abri supplémentaire à gauche de l'école de voile pour agrandir l'espace de travail abrité pour les habitables.

Le plan est fait, le budget à prévoir suit, il faut planifier cette construction au printemps.

## **Nombre d'adhérents :**

Comment recruter du monde et enrayer la baisse (encore 2 ou 3 membres perdus l'année dernière), nous ne sommes plus que 47...

- Proposer des inscriptions à la carte ?
- Faire un weekend de promo au Port de l'Arsenal pour se faire voir avec flyers et panneaux ?
- Faire un Batilus « spécial architectes » où nos membres architectes convieraient leurs amis ?

## **Site du CVBM :**

Michel Soudière est toujours d'accord pour s'en occuper. Il a résolu le problème créé par la dernière grosse mise à jour mais en cas d'indisponibilité quel membre du club aurait les compétences pour reprendre le poste de webmaster ?

Le site n'est pas sécurisé et est donc susceptible d'être attaqué (spams, ransomware). Il faudrait voir avec l'hébergeur comment avoir « https ».

Nous n'avons plus accès aux photos les plus anciennes.

Rubrique « petite annonces » : faut-il l'optimiser ou la supprimer et mettre les bateaux directement sur le Bon Coin ? De toute façon, il est conseillé de préparer les bateaux avant de les mettre en vente afin d'éviter toute erreur.

*Depuis la réunion, Bruno a discuté avec Michel. Le site est désormais sécurisé (https).*

*La mise à jour est faite donc aucun supplément ne sera facturé à partir d'avril.*

*Les photos disparues étaient stockées sur le Cloud Orange qui n'existe plus... Les nouvelles photos sont stockées sur un nouveau Cloud et Michel va vérifier s'il n'avait pas stocké ailleurs les photos perdues.*

### **Compte-rendu de l'AG du CDV94 (Bruno) :**

Le CDV est très satisfait des résultats 2022 en Optimist (champion national des Pays-Bas en benjamin) et Openskiff (1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> au championnat du monde) grâce à leur entraîneur Jordane Monin, nouvellement embauché, qui a beaucoup travaillé avec les jeunes et les a accompagné dans de nombreux déplacements. Malheureusement, en raison de la césure Covid, l'équipe Opti n'a pas été renouvelée et repart de zéro en 2023.

Le CDV espère une subvention exceptionnelle du département pour remplacer un matériel vieillissant (sécu) et le prêt d'un minibus car la subvention matériel habituelle ne se monte qu'à 5 000€ tous les 2 ans... La subvention compétition n'est accordée qu'aux sports d'équipe (la voile est considérée sport individuel).

La VRC est très dynamique dans le département.

Le CDV travaille beaucoup avec Choisy et Créteil qui reçoivent des scolaires. L'année 2023 sera axée sur la détection et le recrutement ainsi que sur le développement des équipages 420.

### **Activité 2023 :**

- Notre activité 2022 a été nettement insuffisante. Pour y remédier, nous pourrions pointer un certain nombre de Batilus pour y avoir plus d'inscriptions.
- Il faut également arriver plus tôt les jours de régates afin de lancer les départs plus tôt.
- Laisser les bateaux du club à l'eau montre notre activité aux promeneurs ; de plus, il faut moins de temps pour les gréer le matin.

### **La SCI St-Julien :**

Les frais de 4 000€ liés à la remise à plat des cessions doivent être supportés par les propriétaires au prorata du nombre de parts (80€ par part). Sur les 10 actionnaires non-membres du CVBM qui ont été contactés, 2 acceptent de revendre leurs parts, 2 refusent de vendre comme de payer leur quote-part, 6 n'ont pas répondu.

Quelle solution avons-nous pour les 8 porteurs de parts qui font la sourde oreille ? Il faudrait leur envoyer le PV de l'AG en recommandé. Au bout d'un certain nombre de recommandés non récupérés, nous pourrions supprimer les parts de ces porteurs.

La déclaration aux impôts reste à faire.

### **Divers :**

Marc Lafagne s'est proposé pour faire bénévolement les photocopies en nombre (calendriers, parcours de régates, ...).

Voir si on peut mettre le 3<sup>e</sup> bateau de Thomas Lukawski avec le Listel pour la déconstruction ou s'il est préférable de le mettre sur le Bon Coin avec le Sterne.

La grue a été révisée mais le pied est à repeindre.

La facture de extincteurs a été payée.

La séance est levée à 22h25.

Secrétaire de séance : Sylvie Le Bour